

**Maison Familiale rurale  
d'Education et d'Orientation  
De BAGE LE CHATEL**

**01380 BAGE LE CHATEL**

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE DU 1/01/08 AU 31/12/08**

**Frédéric FRANCE  
Commissaire aux comptes**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2008**, sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de la Maison Familiale Rurale d'éducation et d'Orientation de BAGE LE CHATEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **La justification de nos appréciations ;**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**ff**

## 2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Elles n'appellent pas de remarques particulières.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon,  
le 9 Mars 2009



**Frédéric FRANCE**  
Commissaire aux comptes

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

<b>ACTIF</b>	Exercice 2008			Exercice N-1
	Brut	Amortis. Provis. (à déduire)	Net	Net
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>				
<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Autres immobilisations incorporelles	4 742,98	3 823,38	919,60	
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>				
Terrains				
Aménagements terrains	36 608,64	15 198,46	21 410,18	23 850,76
Constructions				
Installations, agencements, aménagements des constructions	817 069,67	510 212,83	306 856,84	359 029,82
Matériel de transport	47 598,40	36 151,89	11 446,51	16 165,79
Matériel de bureau et informatique	32 086,29	32 029,30	56,99	428,51
Matériel et mobilier	160 702,72	151 042,95	9 659,77	16 715,98
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b><u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)</u></b>				
Titres de participations	945,00		945,00	945,00
Prêts et autres créances	6 405,00		6 405,00	6 270,00
Dépôts et cautionnements versés				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 106 158,70</b>	<b>748 458,81</b>	<b>357 699,89</b>	<b>423 405,86</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>				
<b><u>STOCKS ET EN COURS</u></b>				
Matières consommables	5 618,84		5 618,84	5 099,31
<b><u>CREANCES (2)</u></b>				
Créances usagers et comptes rattachés	140 182,93	19 111,78	121 071,15	18 820,51
État - Subventions à recevoir	59 274,00		59 274,00	45 426,76
Autres créances	10 107,15		10 107,15	3 451,32
<b><u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u></b>				
	638 725,34	3 615,30	635 110,04	545 822,83
<b><u>DISPONIBILITES</u></b>				
				6 887,09
<b><u>COMPTES DE REGULARISATION</u></b>				
<b><u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u></b>				
	9 398,66		9 398,66	9 744,25
<b>TOTAL II</b>	<b>863 306,92</b>	<b>22 727,08</b>	<b>840 579,84</b>	<b>635 252,07</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>				
	<b>1 969 465,62</b>	<b>771 185,89</b>	<b>1 198 279,73</b>	<b>1 058 657,93</b>

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2008

<b>P A S S I F</b>	Exercice 2008	Exercice N-1
<b><u>FONDS ASSOCIATIFS</u></b>		
Fonds associatifs	575 080,53	501 138,76
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	81 839,92	73 941,77
Subventions d'investissement reçues	482 680,35	482 680,35
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	-295 925,34	-256 982,72
<b>TOTAL I</b>	<b>843 675,46</b>	<b>800 778,16</b>
<b><u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b>		
Provisions pour risques	9 618,00	11 465,00
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>	<b>9 618,00</b>	<b>11 465,00</b>
<b><u>DETTES (1)</u></b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	143 701,68	160 907,95
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 630,34	25 247,00
Dettes au personnel	11 092,00	10 332,39
Dettes aux organismes sociaux	6 578,97	15 795,63
Etat - Subvention reçues d'avance		
Autres dettes	27 974,98	29 434,94
Fournisseurs immobilisations		
<b><u>COMPTES DE REGULARISATION (1)</u></b>		
Produits constatés d'avance	126 008,30	4 696,86
<b>TOTAL III</b>	<b>344 986,27</b>	<b>246 414,77</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 198 279,73</b>	<b>1 058 657,93</b>
(1) Dont à plus d'un an .....	119 140,59	139 886,76
(2) Dont à moins d'un an .....	225 845,68	106 528,01
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008**

	Exercice 2007	Exercice N-1
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</u></b>		
Participation des parents et élèves	220 347,82	224 181,32
Produits des activités annexes	39 828,49	34 005,81
Subvention de fonctionnement de l'Etat	420 276,00	414 897,10
Autres subventions de fonctionnement	60 074,37	68 203,18
Taxes d'apprentissage	34 851,54	31 189,37
Reprises provisions	22 995,14	13 780,36
Produits divers	28 624,75	7 346,43
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>826 998,11</b>	<b>793 603,57</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</u></b>		
Achats matières consommables	84 846,16	79 126,98
Variation de stock	-519,53	1 839,83
Autres achats et charges externes	136 987,79	128 263,69
Impôts et taxes et versements assimilés	5 037,63	4 756,32
Salaires et traitements	352 075,97	316 216,25
Charges sociales	142 864,82	128 593,09
<b>Dotation aux amortissements et aux provisions :</b>		
Amortissements sur immobilisations	70 482,97	70 389,22
Provision IFC		
Provisions sur actif circulant	19 111,78	21 148,14
Pertes sur créances irrécouvrables	412,74	4 681,72
Autres charges de gestion courante	98,27	24,77
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>811 398,60</b>	<b>755 040,01</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>15 599,51</b>	<b>38 563,56</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2008 (Suite)**

	Exercice 2008	Exercice N-1
<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>		
Produits financiers de participation	33,08	28,35
Produits financiers des valeurs mobilières de placement		
Autres intérêts et produits assimilés	486,61	158,73
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	33 293,78	8 402,58
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>33 813,47</b>	<b>8 589,66</b>
<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>		
Dotation aux amortissements et aux provisions	626,10	2 517,00
Intérêts et charges assimilés	6 973,18	8 412,28
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>7 599,28</b>	<b>10 929,28</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>26 214,19</b>	<b>-2 339,62</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)</b>	<b>41 813,70</b>	<b>36 223,94</b>
<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 347,95	392,35
Produits exceptionnels sur opérations en capital	38 942,62	38 272,82
Reprise sur provisions et transfert de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>41 290,57</b>	<b>38 665,17</b>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 264,35	947,34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>1 264,35</b>	<b>947,34</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>40 026,22</b>	<b>37 717,83</b>
<b>5 - IMPOTS SOCIETES (VII)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>902 102,15</b>	<b>840 858,40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI+VII)</b>	<b>820 262,23</b>	<b>766 916,63</b>
<b>RESULTAT (+ ou -)</b>	<b>81 839,92</b>	<b>73 941,77</b>

## ANNEXE

### APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

1°) - Les comptes de l'exercice arrêté le 31 Décembre 2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

#### 2°) - Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

##### **. Immobilisations corporelles :**

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice en cours. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

##### **. Stocks :**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti" (en général dernier prix d'achat connu sauf cas particuliers).

##### **. Créances et dettes :**

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision.

##### **. Disponibilités :**

Les valeurs disponibles en banque ou caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Il n'a pas été tenu compte des chèques émis et non payés qui figurent dans les postes de dettes correspondant à leur nature.



## ANNEXE (Suite)

### **. Produits et charges exceptionnels :**

Ils tiennent compte non seulement des éléments non liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

3°) La présentation des comptes annuels est conforme aux dispositions du plan comptable révisé

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**4°) Engagements pris en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées :**

Ils font l'objet d'une provision dans le bilan au 31 décembre 2008 pour un montant de 9618 €.



**DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS**

**SUR OPERATIONS DE GESTION**

Régule assurance perçue avance 2006	1 871,76	2 347,95
Régule diverses	476,19	

**SUR OPERATIONS EN CAPITAL**

Quote part sub à résultat	38 942,62	38 942,62
---------------------------	-----------	-----------

**41 290,57**

**DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Régule sub EPS 2007	783,00	1 264,35
Régule diverses	481,35	

---

	2008	Rappel 2007
<b><u>EFFECTIF ELEVES AU 31/12/2007</u></b>		
. Jeunes =	118	123
. Apprentis =	21	22
<b><u>EFFECTIF PERSONNEL SALARIE</u></b>		
. Enseignement =	8	8
. Administratif =	1,5	1,4
. Services =	2,80	2,8
. Direction =	1	1

